



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1464

Texte de la question

SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dupré, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Paul Dupré. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur ainsi qu'au garde des sceaux. Assurer la sécurité de nos concitoyens est pour vous, nous le savons, une priorité. Comment comptez-vous, en ce domaine, effacer le calamiteux bilan de votre prédécesseur à la place Beauvau ? (*" Vous voulez parler de M. Vaillant ? " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Il est indéniable, en effet, que depuis deux ans, la criminalité et les faits graves, notamment les agressions physiques, sont en augmentation de plus de 10 %. (*" Adressez-vous à M. Vaillant, il est là ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous assistons à une explosion des actes racistes et antisémites. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Par ailleurs, l'explosion de l'insécurité en milieu scolaire et périscolaire est tout ce qu'il y a de plus inquiétant. (Mêmes mouvements.) Quant aux bavures et débordements, le nombre en a tout simplement doublé.

M. Gérard Léonard. C'est ridicule !

M. Jean-Paul Dupré. Quelques exemples significatifs de ces dernières semaines : quel sort a-t-il été réservé, lors du festival de Cannes, aux intermittents du spectacle ? (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Qu'est-il arrivé à ce steward qui se promenait paisiblement dans les rues de Paris ? Et plus grave encore est ce qui s'est passé mardi dernier à Montpellier La Paillade, où il y a eu mort d'homme ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Le groupe socialiste regrette d'avoir eu raison en vous mettant en garde contre les effets négatifs que n'allait pas manquer de provoquer votre abandon de la politique de prévention et de la police de proximité. (Mêmes mouvements.)

Par ailleurs, et je m'adresse maintenant au garde des sceaux, aucun effort n'a été effectué sur la réinsertion des détenus nouvellement libérés, alors même qu'ils ont vécu une situation intolérable de surpopulation carcérale. Chacun le sait, en effet : il y a aujourd'hui 63 000 détenus pour 48 000 places disponibles. Comment, dès lors, s'étonner des résultats que je viens de rappeler ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Dupré, veuillez poser votre question !

M. Jean-Paul Dupré. Vous avez fait beaucoup de promesses, mais les moyens ne sont pas au rendez-vous. Quelle est votre solution, messieurs les ministres ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire ; claquements de pupitres.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Merci, monsieur le député, de me fournir une fois de plus l'occasion de rendre hommage à l'action de mon prédécesseur, Nicolas Sarkozy. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

De 1998 à 2001, le nombre de crimes et délits avait augmenté dans notre pays de 15 % (*" Hou ! " sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), dépassant la barre des 4 millions.

M. Julien Dray. La plus mauvaise année, c'est 1993 ! Qui était ministre de l'intérieur ?

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. En 2003, il y a eu 140 000 crimes et délits de moins qu'en 2002. De nouveaux outils ont été mis en place : LOPSI, conseil de sécurité intérieure, groupements d'intervention régionaux. Croyez bien que les Français font la différence ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Henri Emmanuelli. Deux fois !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Mais la bataille de la sécurité n'est jamais définitivement gagnée. Il faut une mobilisation constante, une vigilance de tous les instants face à des menaces qui évoluent, et c'est pourquoi j'inscris ma politique dans la même culture de résultat, dans la même volonté de rendre compte aux Français.

Je veux aller encore plus loin, en renforçant la lutte contre la délinquance, qui a baissé de plus de 10 % au mois de mai, soit la plus forte baisse enregistrée depuis 1996, en m'attaquant aux violences aux personnes, celles dont souffrent le plus nos concitoyens - pour la première fois depuis des années, nous avons réussi au mois de mai à ralentir leur progression -, en modernisant enfin les forces de sécurité, et c'est pourquoi je signerai demain avec les organisations syndicales la plus importante réforme des corps et carrières jamais réalisée dans la police nationale.

Mon action s'inscrit bien sûr dans le respect de l'exigence républicaine, dans la défense du droit de chacun de vivre libre et en paix, dans le souci de l'éthique et de la déontologie. Vous le savez, monsieur le député, nos services de sécurité travaillent avec courage et générosité, mais les manquements seront sanctionnés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1464

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2004